



SPECIAL FINANCES MUNICIPALES 2020

Le 16 juin 2020, le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'exécution des Budgets relatifs à l'exercice 2019 et a approuvé les Budgets de l'exercice 2020.

Les principales données financières correspondantes sont rapportées dans les infographies qui suivent.

LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE EXECUTION 2019 ET BUDGET 2020

*Fonctionnement : dépenses réelles en faible progression
et une Capacité d'Autofinancement significative*

COMMUNE BUDGET PRINCIPAL			
Source Compte Administratif Situation budgétaire par chapitre	Budget voté		
	Exécuté		Projections
Milliers d'Euros	2018	2 019	2 020
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Charges à caractère général	261	247	246
Charges de personnel	425	432	405
Attribution de compensation CCPC	59	61	78
Autres charges de gestion courante	93	95	100
<i>Dont contributions organismes</i>	62	62	62
Subventions aux Associations	9	11	12
Subventions versées (Equilibre Assainissement)	55	55	66
Total des dépenses de gestion courante	903	899	906
Charges financières (intérêts)	8	10	13
Charges exceptionnelles	0	0	2
Dépenses imprévues	0	0	5
Total des dépenses réelles de fonctionnement	912	910	926
Dotations aux amortissements	141	77	71
Virement de la SF à la SI (budget)	0	0	0
Total des dépenses de fonctionnement	1 053	987	997
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Résultat de fonctionnement reporté	124	0	0
Atténuation charges (personnel congés maladie)	20	52	20
Quote part Subventions Investissement et PV cession	0	0	0
Produit des services et ventes diverses	36	37	31
Impôts et taxes	744	770	784
Dotations, subventions et participations	184	202	194
Autres produits de gestion courante	49	57	51
Total des recettes de gestion courante	1 033	1 117	1 080
Produits financiers et exceptionnels	19	46	2
Total des recettes de fonctionnement	1 177	1 164	1 082
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	124	177	84
CAPACITÉ AUTOFINANCEMENT BRUTE	265	254	155

En 2019, les dépenses de fonctionnement sont en diminution sensible (de 1053K€ à 987K€). Ceci est dû au fait que les dotations aux amortissements ont été régularisées comptablement après une erreur d'imputation en 2017 et 2018. De fait, les dépenses réelles de fonctionnement, donc hors opérations d'ordre, sont parfaitement stables (910 K€ vs 912K€).

Ainsi la politique de maîtrise des charges à caractère général et des autres charges de gestion courante, de même que le pilotage des ressources humaines au niveau de l'équipe technique ont permis d'aboutir à une stabilité remarquable des dépenses réelles, tout en intégrant la nécessaire subvention de 55K€ au budget annexe d'assainissement.

Donc, au total, les dépenses réelles effectives hors cette subvention inévitable ont en réalité évolué de 848 K€ en 2018 à 844 K€, marquant l'effort de gestion qui a été conduit pour maîtriser les charges, dans le prolongement de ce qui avait été fait les années précédentes.

La faible augmentation des charges de personnel brutes (1.6%) résulte essentiellement de l'application des mesures salariales propres à la Fonction Publique Territoriale. La politique de RH suivie, vise à stabiliser à un niveau d'effectif bien calibré l'équipe technique, par un remplacement à minima des départs en retraite. Cette démarche, qui se traduit par un appel un peu supérieur à des prestataires externes pour certains travaux et est également liée à des transferts de compétence vers la CCPCAM, permet aussi de rapprocher notre ratio de dépenses de personnel de celui des communes du département de même strate (47%).

En 2020 on anticipe une faible progression des dépenses réelles de fonctionnement (+10 K€ de 910 à 926K€), marquant le prolongement de l'effort de ces derniers exercices en ce sens. Les économies continueront à porter tant sur le poste du personnel (notamment avec la stabilité des effectifs permanents du secrétariat de mairie et de l'équipe technique et en anticipant par le départ possible d'un salarié en congé longue maladie), que sur les charges à caractère général et de gestion courante. Mais le budget devra supporter un niveau de subvention d'équilibre pour le Budget Assainissement encore supérieur (66K€). et la progression des charges d'intérêt liée au chantier du bâtiment scolaire (+3K€).

En 2019 les recettes de gestion courante ont sensiblement progressé de 1033K€ à 1117 K€ (+8%). Ceci tient à un double phénomène : une augmentation un peu inattendue des dotations de l'Etat (+18K€), liée à des réformes de calcul sur la DGF, la DNP et la DRS, et la bonne tenue des bases foncières et immobilières (constructions nouvelles, travaux et extensions, transactions) générant une progression sensible de la masse d'impôts et taxes (+26 K€).

Pour 2020 le budget voté en juin 2020 table sur :

- **Une progression atténuée des recettes fiscales (TH et TF)** liée au coefficient de revalorisation des bases, sachant que la politique de stabilité des taux est réaffirmée (784K€) et que le mécanisme de compensation de la suppression de la TH pour 80% des occupants sera maintenu en l'état ; par ailleurs la crise coronavirus incite à être prudent sur le produit potentiel des DMTO (droits de mutation à titre onéreux) ;
- **Une légère régression de l'enveloppe des dotations de l'état (194K€)**
- Une très légère progression des tarifs appliqués aux services communaux et des prévisions prudentes sur leur recours au niveau des usagers, notamment impacté par la suppression de la plupart des manifestations et animations publiques et privées en conséquence du contexte coronavirus.

Equilibres globaux de fonctionnement : régression « normale » de la Capacité d'Autofinancement brute en 2020

En 2019 la maîtrise des charges et la bonne tenue des recettes ont permis de dégager **une Résultat de fonctionnement excédentaire de 177K€**, et donc d'alimenter une CAF très significative de 254K€, largement mobilisée pour assurer le financement de l'investissement final dans le chantier de l'école communale.

TH Taux	15,90%	15,90%	15,90%
TH par Résidence occupée	405 €	407 €	409 €
TF Taux	21,42%	21,42%	21,42%
TF par Unité habitation	326 €	328 €	330 €

En 2020, dans une logique budgétaire prudente, **on projette un Résultat de fonctionnement inférieur (84 K€)**. Au total la CAF est ciblée à 155 K€, alors que le besoin de financement en investissement sera nettement moindre qu'en 2019.

Investissement : le bouclage physique et financier du projet Ecole

Source Compte Administratif Situation budgétaire par chapitre	Budget voté		
Milliers d'Euros	Projections		
	2018	2019	2020
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Solde exécution SI A-1	0	74	33
Subventions d'équipement versées (enfouissements +BAC)	25	34	33
Immobilisations incorporables	12	1	3
Immobilisation corporelles = investissement	682	511	464
Total des dépenses d'équipement	719	545	500
Emprunts (remboursement capital)	33	19	321
Dépenses imprévues	0	-	4
Total des dépenses financières	33	19	325
Total des dépenses réelles d'investissement	751	564	826
Transfert SI vers SE PV sur cession immobilisation	0	-	-
Reste à Réaliser A-1	0	-	-
Total des dépenses d'investissement	751	638	859
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Solde exécution SI A-1	91	-	-
Subventions d'investissement reçues	40	75	470
Emprunts nouveaux	311	205	150
Total des recettes d'équipement	351	280	620
Dotations Fonds divers FCTVA + TA	57	124	87
Excédent de Fonctionnement capitalisé (A-1)	39	124	177
Produit cession actif			8
Total des recettes financières	96	248	272
Total des recettes réelles d'investissement	537	528	892
Virement de la SF (Résultat A)			
Amortissement immobilisations +cessions	141	77	71
Total des recettes d'investissement	678	605	963
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	- 74	- 33	104
RESULTAT GLOBAL (Fonctionnement + Investissement)	50	144	189
Encours total de la dette au 31/12/N Milliers €	416	723	551
Encours Dette/ Habitant Roscanvel	458	795	606
Encours Dette/ Habitant référence	639	639	639

Les dépenses d'équipement 2019 s'élèvent à 545 K€.

Comme prévu, les dépenses pour la mise en œuvre du chantier de rénovation/extension du bâtiment scolaire engagées en mars 2018, se sont poursuivies et terminées fin 2019. Sur les 545 K€ de dépenses en immobilisation, près de 450 K€ concernent ce chantier structurant.

Pour rappel, le coût total final de cet investissement exceptionnel à l'échelle de notre commune aura été de 1.15 M€ TTC, avec une très faible dérive par rapport au chiffrage initial (de l'ordre de 50K€).

En 2019, le financement de la section d'investissement a été assuré par une partie des subventions pour l'école (75K€), l'utilisation d'une avance bancaire sur subvention (205K€), l'épargne de la commune (EFC 124K€) et la récupération de la TVA sur les travaux (124K€).

Le budget d'investissement voté pour 2020 présente une configuration très particulière, liée au fait que la commune a utilisé en 2019 des avances sur subvention pour réguler sa trésorerie très impactée par le paiement des dépenses consécutives au chantier école.

En résumé en **2020** :

Les dépenses d'équipement sont anticipées à 500 K€, incluant le paiement des dernières factures relatives à l'école (156 K€), mais également l'extension du CMSP, l'achat d'un nouveau tracteur pour l'équipe technique, une ligne renforcée pour la voirie générale, un équipement de jeux d'enfants, mais aussi la nécessité de subventionner la section d'investissement du Budget Assainissement (cf. infra). Est enfin prise en compte une possibilité d'engagement sur un éventuel futur « pôle local santé », et la continuation des opérations

d'enfouissement des lignes basse tension.

Parallèlement, le bouclage de tous les mouvements financiers liés au projet Ecole sera assuré durant l'exercice :

- En dépense, 321 K€ d'avances sur subvention seront remboursés
- En recette, le solde des subventions décidées pour l'Ecole et le CSMP (470K€) sera encaissé, le solde de l'emprunt structurel de 380K€ pour l'Ecole le sera également, et l'épargne de la commune sera mobilisée à hauteur de 177K€.

La conclusion de ces opérations financières se traduira :

- Par un résultat d'investissement largement positif, les recettes excédant les dépenses budgétées
- **Par un retour du niveau d'endettement réel de la commune à un étiaje « normalisé » : soit 551 K€, ou 606€/H (sensiblement inférieur à la référence standard des communes de même strate démographique).**

FINANCES COMMUNALES : PROJECTIONS A MOYEN TERME

Comme lors de chaque exercice budgétaire, l'équipe municipale s'attache à tenter une projection pluriannuelle des équilibres financiers du Budget principal.

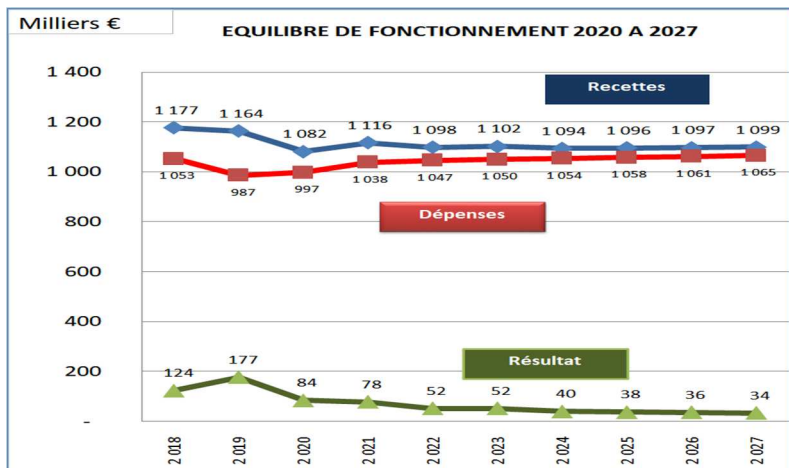
Les réflexions de cette année ont intégré la donnée nouvelle et exceptionnelle produite par la crise de la COVID 19, en plus des réformes fiscales sur la TH poursuivies par les pouvoirs publics.

En première analyse, l'impact de la crise économique et sociale liée à la pandémie devrait être limité sur les finances proprement communales. Les ressources de fiscalité (essentiellement assises sur le foncier et l'immobilier), de même que les dotations devraient se maintenir à un bon niveau.

Pour l'exercice les principaux paramètres posés sont les suivants :

- Maîtrise des charges de fonctionnement : stabilité des charges générales hors inflation, et progression des charges de personnel de 1% par an, des autres charges de gestion courantes de 0% par an ;
- Dotations de l'Etat stabilisées à 194 K€ à partir de 2020 (donc en régression sur 2019)
- Recettes fiscales progressant de moins de 1% chaque année (effet « bases » et effet DMTO – droits de mutation), mais **stabilité maintenue des taux d'imposition.**
- Hypothèse que le mécanisme de substitution de la recette TH pour tous habitants résidents qui en seront exonérés (un reversement de la TF allant au Département) viendra bien compenser la perte pour la commune.
- Poursuite de la subvention d'équilibre vers le Budget Assainissement à hauteur de 66K€ annuellement.

- La charge financière liée à l'emprunt de 380K€ pour le projet Ecole apparaît comme neutre (12K€/an), le taux contractuel étant faible (1.79% sur 21 ans) et ce prêt venant en substitution des encours existants qui venaient largement à échéance en 2019.

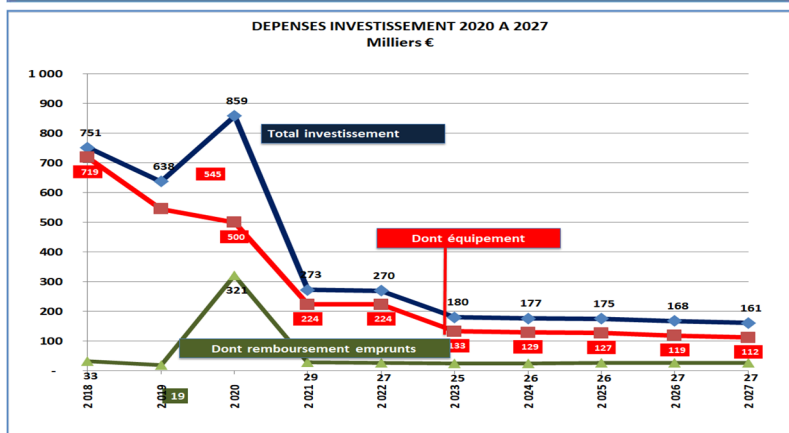


Conclusion de la simulation :

Sur la base des hypothèses très prudentes et volontairement « pessimistes » formulées, **la capacité de la commune à maintenir son équilibre financier de fonctionnement ne serait pas menacée à l'échéance de la nouvelle mandature.**

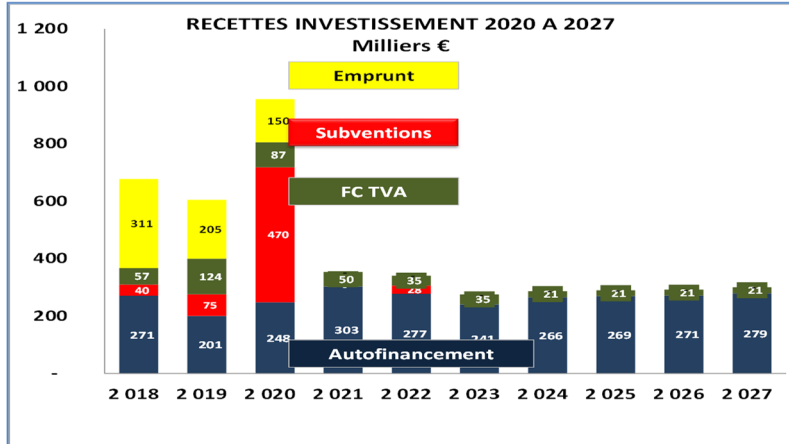
Certes la tendance « naturelle » irait vers une diminution progressive de l'excédent et donc également de la CAF qui se stabiliserait aux alentours de 175 K€ par an.

Cette projection s'appuie sur une analyse détaillée des principaux chapitres de dépenses et de recettes de la section de fonctionnement, et elle est calculée en cohérence avec les intentions d'investissement qui pourraient être mis en œuvre au cours des années à venir.



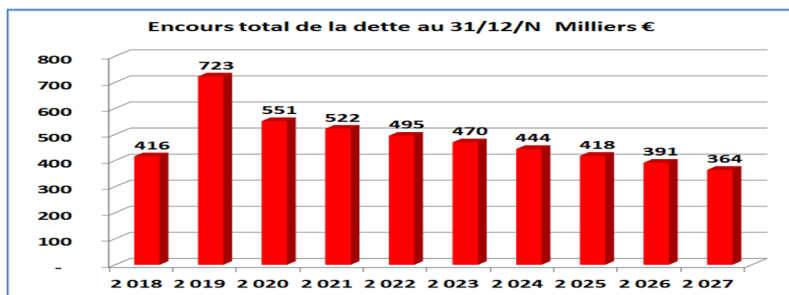
Après le pic d'investissement de 2018-2020, le budget d'équipement sera recentré sur les besoins d'investissement courants (voirie, entretien patrimoine municipal, suivi Ad'AP...), qui avaient dû être limités lors des trois exercices consacrés prioritairement à la rénovation construction de l'Ecole.

Cependant, nos prévisions pluri annuelles intègrent très clairement pour 2021 et 2022 une enveloppe d'investissement qui pourra être consacrée au projet prioritaire de la mandature qui porte sur la mise en œuvre d'un « pôle santé » sur le territoire de la commune, pôle qui pourrait être mis à la disposition de plusieurs intervenants médicaux et para médicaux, en coordination avec les autres communes de la Presqu'île.



Par ailleurs est également bien prise en compte la nécessité structurelle que la section d'investissement du budget principal subventionne chaque année le déficit de la section d'investissement du Budget Assainissement à hauteur de 33 à 40 K€.

Sous ces hypothèses, le résultat annuel de la section d'investissement demeurera largement positif tout au long de la période, (+80 à 120 K€), car les recettes seront boostées par l'importance de l'amortissement de l'équipement scolaire (environ 100K€/an).



Dans ces conditions, on devrait assister à une diminution assez rapide de l'encours total de la dette (qui a atteint un peu artificiellement son pic fin 2019) par le jeu des remboursements annuels financés dans la section d'investissement.

Au final, en fin de période, le niveau de l'encours de dette par habitant devrait, toutes choses égales par ailleurs, se situer à 431€/H, contre 606€/H fin 2020. Soit en net retrait par rapport à l'indice de référence des communes de même strate (639€/H).

LE BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

EXECUTION 2019 ET BUDGET 2020

En 2019, le dispositif d'Assainissement collectif a fonctionné sur le même périmètre que celui atteint fin 2016, soit 550 raccordements opérationnels (dont 30 sur terrain nu).

Exploitation

EXPLOITATION Milliers € HT	Exécution		Projection
	2018	2019	2020 Budget voté
Charges hors virement à la SE	301	198	213
Charges à caractère général HT	68	66	75
TFSE 1%	40	37	45
Véolia	27	29	30
Autres charges de gestion courantes	4	6	7
Dépenses imprévues	-	-	3
Dotations amortissement immo	198	97	97
Charges exceptionnelles	0	-	0
Intérêt des emprunts	31	30	31
Virement à la Section d'Investissement	-	-	-
Produits y compris EE A-1 reporté	330	218	214
Ventes de produits	106	91	104
Subvention exploitation	55	55	66
Produits exceptionnels	0	0	1
Quote part Subvention investissement	43	43	43
Résultat Fonctionnement reporté	125	29	-
Résultat Exploitation y compris RE reporté	29	20	1
Résultat Exploitation non compris RE reporté	- 96	- 9	1
Excédent brut d'exploitation	184	74	55

En 2019 le résultat d'exploitation comptable réalisé est faiblement positif : **20 K€**.

Cette « performance » est à considérer avec précaution.

D'une part, elle incorpore le résultat positif de 2018 de 29K€ en recettes, qui a été reporté aux recettes d'exploitation de 2019. D'autre part, **une subvention d'équilibre de 55 K€ émanant du Budget principal** est venu abonder les recettes d'exploitation.

A noter que les Ventes de produits se sont stabilisées autour de 91 K€, ce qui correspond en partie à un tassement de la consommation d'eau potable moyenne par unité d'habitation branchée.

Le budget 2020 est construit en reprenant les données de « fonctionnement » courant de l'exploitation avec un objectif de résultat strictement équilibré.

Principales hypothèses :

Augmentation significative des charges de gestion (de 66 à 75 K€) intégrant les coûts de maintenance croissants de la STEP et des réseaux, ainsi que les frais d'évacuation des boues résiduelles. .

Croissance ajustée des Ventes (104 K€ contre 91K€ en 2019) liée à une nouvelle augmentation de la tarification (+5% sur le m3) et des utilisations, et à une extension limitée des branchements.

Reprise d'une subvention d'équilibre du Budget Principal de 66 K€ (contre 55 K€ en 2019)

Investissement

INVESTISSEMENT Milliers € HT	Exécution		Projection
	2018	2019	2020 Budget voté
Dépenses index	169	241	172
Solde de la SI reporté	-	-	-
Dépenses imprévues	-	-	1
Quote part subvention virée SE	43	43	43
Remboursement prêts en cours	81	82	88
Dépenses d'équipement	44	115	40
Recettes yc EI A-1 reporté	243	263	173
Solde de la SI reporté	45	75	22
Emprunts nouveaux	-	91	-
Dotations Fonds divers EFC 1068	-	-	20
Subventions d'équipement du BP	-	-	33
Virement de la SE	-	-	-
Virement SE à SI (amortissements)	198	97	97
Résultat Investissement	75	22	0
Résultat Investissement hors SE A-1	30	- 53	- 22

Pour rappel, le projet d'extension du réseau de collecte étudié en 2017 (sur Quéuern Haut et le CPEOM et sur Trévarguen) qui était chiffré à 367 K€ a été abandonné en 2018.

De fait **ce projet a été brutalement bloqué en 2017** suite aux opérations de contrôle de la police de l'eau qui sont intervenues notamment en juillet 2017. En conséquence du rapport de la DDTM Service Eau, la Commune s'est donc engagée en 2018/2019 dans l'investissement correctif nécessaire, tant sur le stockage et l'évacuation des boues que sur le remplacement des membranes de filtration de la STEP, le budget global de ces opérations étant de l'ordre de 180K€.

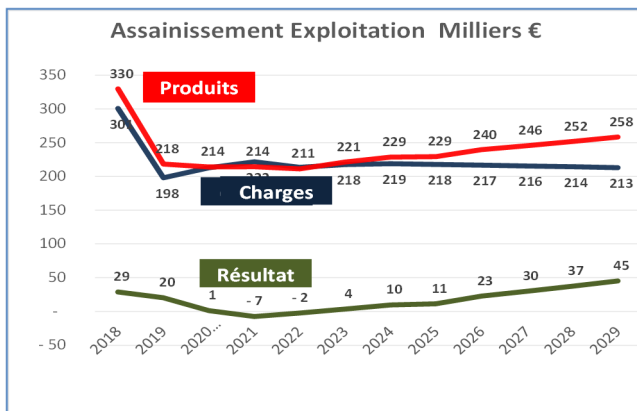
En 2019 une dernière tranche de dépenses d'équipement de 115 K€ a donc été mise en œuvre. C'est l'aboutissement d'une démarche qui a permis de mettre notre réseau en totale conformité normative, ce que la Police de l'eau a reconnu explicitement dans un dernier courrier du 18/06/2020. Un emprunt nouveau de 91K€ a dû être mobilisé pour assurer le financement de cette opération de mise à niveau (taux 0.53% sur 20 ans).

L'équilibre du budget a été excédentaire de 22 K€ en 2019, grâce notamment au report du solde positif de 2018 de 75 K€.

Le budget **2020** a donc été voté à l'équilibre avec un abondement de ressource de 33 K€ venant de la subvention de la section d'investissement du Budget Principal et une reprise du résultat d'exploitation positif de 2019 (20K€) en Excédent Financier Capitalisé.

Pour mémoire, le financement de la constitution du dispositif d'assainissement collectif s'est appuyé pour 50% du coût sur des emprunts bancaires (encours 1.9 M€ en 2015). Après 6 ans de remboursements opérés sur les différentes lignes de prêts, **l'encours au 31/12/2019 s'élevait à 1.63 M€**.

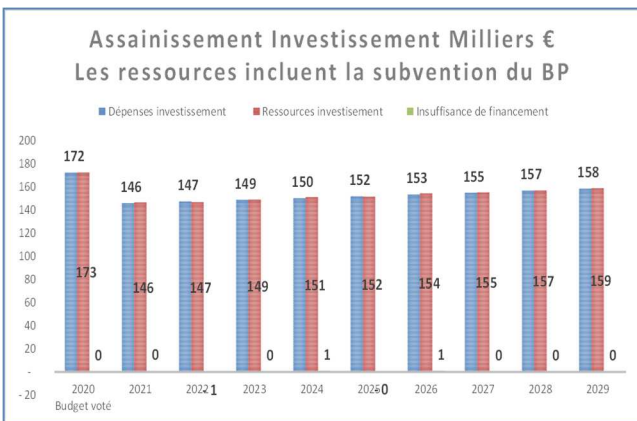
LE BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF ESTIMATIONS DU PREVISIONNEL A LONG TERME



Les prévisions sur les équilibres à long terme du budget assainissement ont été actualisées en prenant en compte les dernières évolutions du dispositif et de son utilisation par les habitants ainsi que les évolutions possibles de la tarification (+5% par an pendant 5 ans). L'étude est faite à périmètre constant ou quasi constant, en abandonnant l'idée d'une extension du réseau à moyen terme.

Elle fait également l'hypothèse que le budget principal de la commune serait à même de verser une subvention d'équilibre de l'exploitation à hauteur de **65 K€ par an** et une subvention d'investissement **entre 40 et 13 K€** par an selon les exercices simulés. Elle intègre en charges d'amortissement et financière les derniers investissements consentis pour la STEP. Elle table également sur une maîtrise ferme des charges de gestion (+1% par an)

La simulation montre que sous ces conditions la section d'exploitation devrait pouvoir dégager un Résultat faiblement positif à partir de 2022 et progressant légèrement dans le temps. Mais au bout du compte en année terminale, **le résultat hors subvention resterait négatif d'environ 20K€**



Ainsi l'ampleur de ce résultat ne sera pas en mesure d'assurer un financement à bonne hauteur de la section d'investissement. En effet, les dépenses d'investissement, qui doivent couvrir chaque année le remboursement du principal des prêts en cours (de 98 à 110 K€) et la Quote-part des subventions initiales (43 K€) ainsi qu'un minimum de coûts de maintenance, **évolueront de façon récurrente entre 150 et 160 K€** à moyen terme. En contrepartie, les ressources structurelles (dotations aux amortissements, affectations des résultats de la section de fonctionnement) pourront au mieux s'établir entre 106 et 150 K€ hors subvention du BP.

L'attention est attirée depuis 2014 sur la « malformation » structurelle du dispositif en termes de financements et de tarification, qui conduit à cette tendance lourde d'un déficit de ressources pour équilibrer le budget d'assainissement (déficit annuel entre -50K€ et -30K€ à moyen terme). La reprise du dispositif au plus tôt en 2023 dans le cadre de la fusion des 10 réseaux communaux de la CCPCAM devra tenir compte de cette impasse.

LE BUDGET DU CAMPING MUNICIPAL

EXPLOITATION Milliers d'Euros TTC	Exécuté		2020 Budget voté
	2018	2019	
DEPENSES D'EXPLOITATION			
Charges à caractère général	8	10	10
Charges de personnel	4	4	4
Autres charges de gestion courante	0	1	0
Total des dépenses de gestion courante	13	15	15
Total des dépenses réelles d'exploitation	13	15	15
Amortissement immobilisations	9	8	8
Total des dépenses d'exploitation	22	23	23
RECETTES D'EXPLOITATION			
Résultat reporté A-1	-	-	7
Produit des services et ventes diverses	30	29	15
Total des recettes de gestion courante	30	29	15
Produits financiers et exceptionnels		1	-
Total des recettes réelles d'exploitation	30	30	15
Total des recettes d'exploitation	30	30	23
RESULTAT D'EXPLOITATION (yc RE reporté A-1)	8	7	0

L'exploitation du Camping Municipal se reproduit année sur année sans aucune variation notable. Le taux de remplissage en saison est à son maximum et dans l'état actuel de l'équipement (qui est assez médiocre) et de la tarification appliquée (qui est modeste), le cycle d'exploitation est bien rodé.

En 2019 les recettes ont été de l'ordre de 30 K€ et les charges de fonctionnement comptabilisées de 23K€, dégageant un résultat de 7K€. Pour 2020, l'impact de la crise résultant de la COVID 19 a été anticipé (et certainement surévalué), l'évaluation des recettes ayant été abaissée à 15K€. Sous une hypothèse de maintien des charges de gestion à 23 K€, l'équilibre du budget est assuré par la reprise du résultat excédentaire de 2019 (7K€).

Après les investissements sur l'accueil et les sanitaires et la mise aux normes minimales Ad'AP de 2019, aucune nouvelle dépense n'a été engagée en 2019.

INVESTISSEMENT Milliers d'Euros TTC	Exécuté		2020 Budget voté
	2018	2019	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Total des dépenses d'équipement	-	3	-
Total des dépenses d'investissement	0	3	0
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Solde exécution SI A-1	19	41	54
Excédent de Fonctionnement capitalisé (A-1)	13	8	-
Total des recettes financières	13	8	-
Total des recettes réelles d'investissement	32	49	54
Amortissement immobilisations	9	8	8
Total des recettes d'investissement	41	57	61
RESULTAT D'INVESTISSEMENT yc SE reporté	41	54	61

Le budget d'investissement comporte donc une bonne réserve, grâce aux résultats accumulés (54K€), qui pourrait dans l'avenir être utilisée pour une amélioration de l'équipement (nouveaux mobil homes...).

Pour toute information ou précision sur la situation budgétaire de la commune, l'équipe « Finances » du Conseil Municipal se tient à votre disposition sur rendez-vous en mairie : Jean-François COURET, Adjoint Finances et Jean-Yves GOURVEZ